

Toulouse, le 29 Mai 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Demande de sécurisation des 6 tunnels de la D200, par contournement ou éclairage (coût total environ 100 000€) pour ouvrir 22km d'itinéraire touristique de la Véloroute V85

À M. Jean-Claude LUCHE, président du
Conseil Départemental de l'Aveyron

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre réponse du 26 Janvier 2015 à notre demande d'éclairage permanent des 6 tunnels des vallées du Tarn et du Dourdou sur la D200 entre le barrage de Trébas et St-Izaire, sur l'itinéraire de la future Véloroute V85.

Dans votre réponse vous reconnaissez la dangerosité de ces tunnels non éclairés pour les cyclistes, mais, pour des raisons d'économies -l'éclairage coûterait 800 000 euros- vous refusez de les éclairer et proposez de réaliser des itinéraires de contournement réservés aux cyclistes pour ces 6 tunnels.

Nous vous demandons de modifier les solutions techniques que vous envisagez, pour mieux prendre en compte les besoins des cyclistes actuels et futurs de la Véloroute, et pour optimiser les dépenses de votre collectivité locale.

En effet nous souhaitons que vous teniez compte des éléments suivants:

= 1- Pour le succès d'une Véloroute, itinéraire sécurisé destiné à la fois au grand public (cyclistes familiaux et amateurs) et aux cyclo-randonneurs lourdement chargés, deux critères de succès essentiels sont : 1-la platitude du parcours (faibles dénivelés) ; 2- la sécurité (visibilité).

Entre Combradet, Brousse-le-Château et Saint-Izaire il est donc souhaitable que le parcours de la Véloroute reste dans les vallées, et soit sécurisé dans le passage des tunnels de la D200 :

soit en éclairant les tunnels ;

soit en contournant les tunnels en restant au bord de la rivière (faible dénivelé).

= 2- L'éclairage des tunnels de la D200 peut être permanent, comme c'est le cas dans la même vallée près d'Ambialet pour les tunnels de Puech Mergou

(965m) et de Maillebroc (387m) (département du Tarn), et pour le tunnel de Saint-Affrique (150m) (département de l'Aveyron). Cette solution technique ancienne est relativement coûteuse.

= 3- L'éclairage des tunnels de la D200 pourrait être réalisé avec une solution technique moderne, plus légère et moins coûteuse : il s'agit d'un simple éclairage-guidage lumineux, par des lampes à leds latérales, placées tous les 25m, alimentées par des panneaux photovoltaïques, et déclenchées, grâce à des détecteurs de présence, seulement lors du passage des usagers cyclistes ou automobilistes.

Cette solution d'éclairage moderne et économe est souvent adoptée pour l'éclairage des tunnels sur les Voies Vertes en France.

Dans l'Aveyron, le tunnel ferroviaire de Biounac, situé à Bozouls sur la Voie Verte Bertholène-Bozouls-Espalion, vient d'être éclairé en Mai 2015 avec cette solution technique par le SIVU qui gère la Voie Verte. Travaux effectués par l'entreprise Eiffage Energie.

Le coût total de l'éclairage a été de 17317€ TTC, avec une subvention de 5772€ par le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron).

Ce tunnel de Biounac a une longueur de 574m, en courbe, supérieure à celle du tunnel de Couffoulens.

En définitive, pour réussir la sécurisation de la Véloroute V85 entre Combradet (barrage de Trébas) et Saint-Izaire (22km), notre association vous demande d'adopter les solutions suivantes :

= Tunnel de Combradet RD200 158m. En courbe.

Eclairage par lampes à leds, panneaux photovoltaïques et détection de passage (solution du même type que dans le tunnel de Biounac). Coût estimé : inférieur à 17000€.

= Tunnel de Lincou RD200 297m, et tunnel de Castellans RD200 91m.

Contournement de ces deux tunnels par le chemin qui existe le long du Tarn et qui passe devant le château de Lincou, traverse la D902 au bout du pont et continue au bord du Tarn et le long des jardins.

Coût estimé : revêtement en béton blanc du chemin en terre desservant les jardins sur 400m.

= Tunnel de Couffoulens RD200 438m. En courbe.

Eclairage par lampes à leds, panneaux photovoltaïques et détection de passage (solution du même type que dans le tunnel de Biounac). Coût estimé : environ 17000€.

NB : pour ce tunnel une solution de contournement est aussi envisageable, à condition que cet itinéraire de contournement suive le méandre du Tarn pour que la pente soit très faible ou nulle.

= Tunnel de Beluget RD200 227m. En courbe.

Eclairage par lampes à leds, panneaux photovoltaïques et détection de passage (solution du même type que dans le tunnel de Biounac). Coût estimé :

inférieur à 17000€.

= Tunnel de Janolles RD200 453m. En courbe.

Contournement de ce tunnel par le chemin qui existe et descend jusqu'au petit pont de Janolles sur le Dourdou, et rejoint la D25.

Coût estimé : revêtement en béton blanc du chemin en terre sur 100m.

Le coût total de ces actions de sécurisation de la D200 ne devrait pas excéder 100 000€, et pourrait être étalé sur deux ans.

Ces aménagements pour la Véloroute V85 pourront être co-financés par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées qui a inscrit cet axe à son Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes.

Telles sont, Monsieur le président, les propositions d'aménagement que nous vous transmettons.

Elles permettent, si vous les prenez en compte, de sécuriser le parcours de la Véloroute V85 entre Combradet (barrage de Trébas) et Saint-Izaire (22km), en garantissant une réussite auprès des usagers cyclistes, qui apprécieront cette amélioration du parcours, et une optimisation des dépenses publiques.

Nous vous rappelons que la Véloroute V85, itinéraire de randonnée cycliste régional qui drainera de nombreux touristes à vélo, aura des retombées économiques positives (hébergement, restauration, locations, attractivité touristique, ...).

Nous souhaitons enfin que vous établissiez une concertation avec les usagers cyclistes et leurs associations.

Nous espérons que vous prendrez en compte ces demandes, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ (en fin de cette lettre): Annexe technique : Eclairage des deux tunnels de Rimont 900m et 350m + PJ : article du 19-05-2015

Copie à :

= M. Alain Marc, Conseiller Départemental du canton Raspes et Lévezou,

= Mme Christel Sigaud-Laury, Conseillère Départementale du canton Raspes et Lévezou,

= M. Régis Cailhol, Conseiller Départemental du canton Monts du Réquistanais

- = Mme Karine Escorbiac, Conseillère Départementale du canton Monts du Réquistanais
- = M. Sébastien David, Conseiller Départemental du canton de Saint-Affrique
- = Mme Emilie Gral, Conseillère Départementale du canton de Saint-Affrique
- = M. Eric Bula, président de la Communauté de communes du Réquistanais
- = M. Alain Marc, président de la Communauté de communes de la Muse et des Raspes du Tarn
- = M. Alain Fauconnier, président de la Communauté de communes du Saint Affricain
- = M. Michel Causse, Maire de Réquista
- = M. Denis Bel, Maire de Brousse-le-Château
- = M. Bernard Brengues, Maire de Broquiès
- = M. Jean-Jacques Sellam, Maire de Saint-Izaire
- = Mme Anne-Marie Constans, Maire de Calmels-et-le-Viala
- = M. Alain Fauconnier, président du Parc Naturel Régional des Grands Causses
- = M. Daniel Siffray président de l'ADDSCA Association Départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron, Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron
- = M. Michel Fabre, président de Vélo Tourisme Saint-Affricain

Annexe technique

Eclairage des deux tunnels de Rimont 900m et 350m

Le Conseil Départemental de l'Ariège, qui a créé une Voie Verte entre Saint-Girons et Foix sur une ancienne voie ferrée, a installé l'éclairage de deux tunnels ferroviaires de cette Voie Verte à Rimont.

Ces tunnels empruntés par la Voie Verte font 900m et 350m de long. L'éclairage par des lampes placées tous les 100mètres est léger, c'est plutôt un éclairage-guidage, laissant quelques zones d'ombre entre les lampes, mais cela suffit pour les cyclistes.

Coût total : 50000€.

Entreprise : Société Gabarre à Castelnau-Durban

Contact Conseil Départemental : M. André Koess.

Tél. : 05 61 02 09 09